



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 24 janvier 2024

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
45	56

Date de convocation

18 janvier 2024

Finances – Fonds de concours à la commune de Larnage pour la sécurisation piétonne de la RD163

**N° de la délibération
2024-030**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 24 janvier 2024 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle Marcel MOUNIER à Colombier-le-Jeune sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Xavier AUBERT, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, David BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mme Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mme Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mme Elisabeth JUNIQUE, M. Gilbert LA RUSSA, Mmes Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, M. Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, Sandrine PEREIRA, Isabelle POUILLY, M. Jacques POCHON, Mmes Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Xavier TRAVERSE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL.

Excusés : Mme Véronique BLAISE (pouvoir à M. Michel BRUNET), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Pascal CLAUDEL (pouvoir à Mme Sandrine PEREIRA), Mme Amandine DEYGAS (pouvoir à M. Emmanuel GUIRON), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Valina FAURE (pouvoir à M. Paul BARBARY), M. Patrick FOURCHEGU (pouvoir à M. Xavier ANGELI), Mme Annie FOURNIER (pouvoir à M. Bruno FAURE), Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE (représentée par son suppléant Xavier TRAVERSE), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à Mme Ingrid RICHIOUD), M. Jean-Louis WIART (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), M. Jean-Louis BONNET, M. Denis DEROUX, Mme Mélanie DONGEY, Mme Myriam FARGE, M. Pierre GUICHARD, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORiot, Mme Christelle MARION, M. Jean-Michel MONTAGNE, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Anne SCHMITT, Mme Michèle VICTORY, M. Gérard ROBERTON.

Vu la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, permettant aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de verser un fonds de concours aux communes membres, après délibérations concordantes du Conseil d'Agglomération et des conseils municipaux concernés ;

Vu la délibération n° 2021-351 du 7 juillet 2021 portant sur les règles d'attribution des fonds de concours aux communes ;

Vu la délibération n° 045-2023 du 23 novembre 2023 du Conseil municipal de Larnage sollicitant l'attribution d'un fonds de concours de 50 000.00 € concernant le projet de sécurisation piétonne de la RD163 pour un montant de 296 220.99 €HT. La charge nette de la commune est de 110 616,99€.

Considérant l'inscription des crédits au budget 2024 au chapitre 204 (opération 1006) du budget principal.

Considérant l'avis favorable du bureau du 18 janvier 2024 ;

Après en avoir délibéré à :

- 56 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE le versement d'un fonds de concours de 50 000.00 € à la Commune de Larnage concernant le projet de sécurisation piétonne de la RD163.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercurol-Veaunes, le 24 janvier 2024.